



Pourquoi ont-ils voté contre le budget des activités sociales et culturelles 2006 ?

Lors de la réunion du CE du 26 avril, les syndicats SUD, CFTC et FO ont voté contre le projet de budget des activités sociales et culturelles présenté par le bureau du CE.

Ces syndicats qui avaient connaissance du projet de budget depuis le CE du 24 mars, **ont refusé d'expliquer la raison de leur vote malgré les demandes des élu(e)s CGT.**

Cette situation n'a pas de précédent historique. Serait-elle liée à la période électorale ? Rappelons que nous sommes en pleine campagne électorale du 1^{er} tour des élections professionnelles.

Toute organisation responsable, ou membre responsable d'une structure doit assortir son refus du budget d'amendements ou de remarques qui permettent à ladite structure de se doter d'un budget.

Or, SUD, CFTC et FO ont refusé d'expliquer leur opposition au projet de budget, tombant ainsi dans une attitude irresponsable.

Irresponsables, car comment le bureau du CE peut-il prendre des mesures dans le domaine des activités sociales et culturelles sur la base d'un désaccord manifesté mais sans motifs ?

Irresponsables, dans la mesure où 4000 salarié(e)s risquent de subir le contrecoup de ce vote inconséquent.

Irresponsables, dans la mesure où cette attitude semble uniquement dictée par des intérêts électoralistes.

Car quelle raison valable justifie cette opposition au projet de budget présenté ?:

- l'accroissement du budget consacré aux sorties enfants ?
- l'accroissement du budget voyages ?
- le financement des spectacles du CE ?
- le financement de nouvelles activités comme le club de football, le ciné-club ou l'implantation d'associations permettant l'accès aux produits bio des salarié(e)s de Radio France ?
- la subvention aux inscriptions à des clubs sportifs ou à des activités culturelles ?
- la mise en place des chèques emploi services (garde d'enfants...) ?

Chacune de ces activités présentées par le bureau du CE ayant fait l'objet, bien entendu, d'une étude du cabinet comptable conseiller du CE, le cabinet SOGEX-ACTE, qui affirme sans détours dans son rapport que l'état des finances du CE permet de « poursuivre la politique engagée » !!!

La politique offensive du CE visant à accroître les prestations proposées aux salarié(e)s de Radio France dérangerait-elle certains esprits chagrins, ou certaines visées électoralistes sans principes ni scrupules prêtes à toute alliance ?

Nous disons simplement et fermement que l'absence de scrupules doit néanmoins ne pas franchir certaines limites : la CGT ne laissera pas mettre en cause l'honnêteté de sa gestion du CE.

L'énergie de tous les salarié(e)s, et de leurs syndicats doit pouvoir être consacrée à la défense de leurs intérêts !

jeudi 27 avril 2006

